

[Texte]

I sat here five or six years ago, and I remember Harvey Andre was the minister, so that tells you how long ago it was. At that time I questioned him about equipment for the reserves, and they had one mortar at that time. Do they still have one mortar, or do they have two now? They had one mortar for all Ontario reserves in training. I use that just as an example.

• 1150

I know there is new equipment. There are the mine counter-measure vessels; I know they have DASH-8s; and there's been an attempt to have dedicated equipment for the armed forces. However, in your comments you have alluded to the fact that the training just is not sufficient.

Have you recommended a better way to fund the reserves overall: a dedicated budget for reserves, a separate budget for reserves, a separate percentage for reserves?

**Mr. Kasurak:** No, we haven't done that. I recognize that in the past this committee has suggested to the department that it should do this. I guess the department has responded that this is not fully consistent with its total force concept.

I am sympathetic with the department to a certain degree, in that, as reservists become increasingly integrated, sometimes at a very small team level—for instance, an air reserve augmentation flight would be say 20 people on a base that might have several hundred or even a thousand people—it's difficult to construct management tools that allow you to manage a reserve chunk when your whole concept of operations is to make the reserves a closer and more integral part of the whole thing.

That having been said, on the management tools side, what's important is not so much that reserve budgets be blocked and allocated and tracked as budgets, but that there be proper performance measurement and fuller reporting to Parliament on reserve performance, to the extent that the reserves are an important part of any particular military task. Coastal defence of course is one where it has been almost completely allocated to the reserves.

So to my mind, if there was fuller performance reporting then Parliament would be able to assess the levels of equipment and funding and training and whatever being devoted to important reserve tasks and might have the advantage of not setting up a difficult financial system for the department that's trying to orient itself somewhat differently.

That's my personal opinion on how that particular problem might be resolved. I appreciate the concern of the committee in looking at resource allocation to reservists and expressing this by suggesting separate budgeting.

**Mr. Hicks:** Since you mentioned mine counter-measure vessels, the remote operating vehicles of course appear to be a bit of a horror story in your report, because they can't really operate adequately in seeking out mines if they don't

[Traduction]

J'étais ici il y a cinq ou six ans et je me souviens que le ministre était Harvey André, pour vous dire que cela ne date pas d'hier. Je lui avais demandé à l'époque quel était l'équipement des forces de réserves, et à l'époque il n'y avait qu'un mortier. Est-ce qu'elles n'ont toujours qu'un mortier ou est-ce qu'elles en ont deux maintenant? Elles ne disposaient pour l'entraînement que d'un seul mortier dans tout l'Ontario. C'est simplement un exemple que je vous donne.

Je sais qu'il y a un nouvel équipement. Il y a les navires de déminage; je sais qu'il y a les DASH-8; on s'est efforcé par ailleurs d'allouer du matériel adapté à chaque unité des forces armées. Toutefois, vous avez laissé entendre dans votre intervention que l'entraînement est tout simplement insuffisant.

Avez-vous recommandé un meilleur moyen de financer globalement la réserve: un budget spécialement affecté à la réserve, un budget distinct pour la réserve, un pourcentage distinct pour la réserve?

**M. Kasurak:** Non, ce n'est pas ce que nous avons recommandé. Je sais que par le passé votre comité a recommandé au ministère de le faire. J'imagine que le ministère a répondu en disant que ce n'était pas totalement compatible avec sa conception d'une force totale.

Je comprends jusqu'à un certain point le ministère en ce sens qu'à partir du moment où les réservistes sont davantage intégrés, parfois au niveau d'une très petite équipe—ainsi, une force de réserve servant d'appoint dans le domaine aérien pourra compter 20 personnes au sein d'une base regroupant plusieurs centaines et parfois même un millier de personnes—il est difficile d'élaborer des outils de gestion permettant d'administrer ce petit groupe de réserve alors que tout le système est conçu sur le principe qu'il faut que la réserve soit plus étroitement associée à l'ensemble et en fasse partie intégrante.

Cela dit, sur la question des outils de gestion, ce qui est important ce n'est pas tant que la réserve ait son propre budget définitivement arrêté, mais qu'il y ait de bons critères de mesure des rendements et une divulgation en bonne et due forme au Parlement du rendement de la réserve, dans la mesure où elle a un rôle important à jouer dans telle ou telle opération militaire. La défense côtière est bien entendu un domaine qui lui a été pratiquement entièrement confié.

Donc, à mon avis, avec un système de rapports de rendement plus complet, le Parlement serait en mesure d'évaluer la quantité de matériel, de crédits et de formation, etc, devant être allouée aux tâches importantes de la réserve et l'on pourrait peut-être éviter de compliquer la gestion financière d'un ministère qui s'efforce de se réorienter.

C'est ce que je pense personnellement de la façon dont on pourrait résoudre ce problème en particulier. Je suis reconnaissant au comité de se préoccuper des ressources affectées aux réservistes et de proposer à titre de solution l'établissement d'un budget séparé.

**M. Hicks:** Vous parliez tout à l'heure des navires de déminage et à ce sujet il y a bien entendu l'anecdote assez effrayante des véhicules téléguidés dans votre rapport, parce qu'il est pratiquement impossible d'aller faire du déminage si